



AMICALE DES SENIORS DE PROVENCE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - 2023

Sommaire

1. PRÉAMBULE DE L'AMICALE.....	2
2. PARTICIPANTS.....	2
1. Les joueurs.....	2
2. Les capitaines.....	2
3. les capitaines de poule.....	2
4. Les golfs.....	2
3. ORGANISATION INTERNE.....	2
1. Admission d'un club de Golf à l'ASP :.....	2
2. Clubs admis à l'ASP :.....	3
3. Calendriers des rencontres :.....	3
4. Communication interne :.....	3
5. Budget de l'amicale :.....	3
4. ORGANISATION SPORTIVE.....	3
1. Organisation des compétitions.....	3
2. Règles communes aux compétitions.....	3
3. Règlement des compétitions.....	4
4. Jeu lent.....	4
5. Compétition Seniors de Provence.....	4
6. Compétition Mistral.....	5
7. Finale des clubs de l'A.S.P.....	5
8. Compétition inter-amicale.....	5
5. RADIATION.....	6
6. TRICHERIE.....	6
7. DIVERS.....	6
1. Droit de jeu.....	6
2. Liste des participants.....	6
3. Paiement par capitaines.....	6
4. Résultats par équipe.....	6
8. SITE WEB AMICALE DES SENIORS DE PROVENCE.....	6

1. PRÉAMBULE DE L'AMICALE

L'Amicale des Seniors de Provence (A.S.P) organise des rencontres de golf dans un climat de convivialité, de courtoisie, de respect des règles et d'étiquette dans un cadre sportif.

Ce bon comportement doit consister à apporter leur contribution positive au fonctionnement de notre Amicale des Seniors de Provence.

Le but de ce règlement est de nous aider à observer une éthique qui est propre à notre sport à moindre coût, pour les Seniors de Provence, membres des clubs admis à l'ASP.

2. PARTICIPANTS

1. Les joueurs

Pour participer aux compétitions de l'A.S.P, il faut :

- être membre d'un club de golf admis à l'A.S.P,
- être licencié F.F.G. et être membre de l'association sportive de ce même club,
- avoir plus de 50 ans au 1er Janvier de l'année.
- être en tenue aux couleurs de son club.

2. Les capitaines

Ils sont désignés par leur club,

Ils acceptent d'être membre actif au sein de notre association.

Ils acceptent de mettre en œuvre la fiche des commandements du capitaine.

Ils acceptent de mettre en place « Prêt jouez » en respectant les autres joueurs

Nota : Le conseil d'administration se réserve le droit de remettre en cause la nomination d'un capitaine auprès de son club qui ne respectera pas les statuts, le règlement intérieur ainsi que l'étiquette de notre sport.

3. les capitaines de poule

Il sera désigné un capitaine pour les Seniors de Provence de la poule A et B et Mistral

Il assure le suivi du règlement interne (règles de golf, dotations, qualité des parcours et repas)

Il applique les règles de fonctionnement de la poule (commandement des capitaines) et des consignes pour jouer plus vite « **prêt jouez** »

Il regroupe et récapitule les résultats à chaque compétition

Il rédige le calendrier des compétitions

Il transmet les informations et des documents au Président et au responsable de la communication

4. Les golfs

Pour qu'un club soit admis au sein de l'A.S.P., il faut que la direction du golf auquel appartient ce club :

- propose aux joueurs de l' A.S.P. des greens fee à un tarif préférentiel,
- accepte d'organiser annuellement, en accord avec l' A.S.P., à un tarif préférentiel, une ou plusieurs compétitions en shot gun,

Ce club s'engage à respecter le règlement intérieur et sportif de l'Amicale.

Pour participer à Mistral, le club doit obligatoirement être déjà inscrit aux compétitions Provence.

Important: les tarifs préférentiels proposés seront déterminants dans la décision d'acceptation du club au sein de l'A.S.P.

Remarque: les clubs qui ne participent pas aux rencontres organisées par l'A.S.P. n'ont pas droit aux -tarifs préférentiels.

3. ORGANISATION INTERNE

1. Admission d'un club de Golf à l'ASP :

Le dossier de candidature doit parvenir au secrétariat de l'A.S.P. pour le 31 octobre.

Il doit comporter une présentation du parcours et l'acceptation du règlement intérieur accompagnée de d'une proposition de tarifs préférentiels de compétition et hors compétition - dénommé tarifs ASP.

Le partenariat doit être établi le 30 novembre pour l'année suivante.

Les nouveaux clubs demandant leur adhésion dans l'amicale seront la première année repartis sur les différentes poules.

Les nouveaux clubs admis doivent avoir un parcours de 18 trous.

2. Clubs admis à l'ASP :

La liste des clubs participant à l'A.S.P. de l'année suivante doit être défini pour le 30 novembre afin d'être validée par l'Assemblée Générale.

Pour cela, chaque club doit fournir sa lettre d'engagement le 1er octobre.

Les clubs quittant l'A.S.P. doivent faire part de leur démission au plus tard le 31 octobre.

Les propositions d'exclusion doivent être établies au plus tard le 31 octobre.

La lettre d'engagement doit préciser :

- les périodes souhaitées de compétition
- les tarifs du green-fee et d'une place de voiturette
- le prix du repas quand la gestion du restaurant est assurée par le club,
- les tarifs ASP (jours, green fee et prix voiturette)

3. Calendriers des rencontres :

Ils sont établis et diffusés pour le 31/12.

4. Communication interne :

Les problèmes d'organisation et de résultats sportifs peuvent transiter par le secrétariat du golf.

Il est souhaitable, qu'avec les possibilités offertes par Internet, le maximum de communications soit réalisé par mail.

5. Budget de l'amicale :

Les recettes proviennent :

- de l'engagement des équipes (fixé à 200€ par équipe pour l'année en cours).
- la possibilité de faire appel à un ou plus sponsors aux différentes compétitions au sein de notre association pour dotation ou partenariat

Les dépenses permettent :

- la dotation des trophées aux premières équipes de chaque poule et de Mistral, ainsi que pour la prestation éventuellement offerte aux participants aux différentes réunions.
- la dotation des récompenses aux rencontres de l'inter – amicale

Trésorerie :

Les dépenses sont justifiées sur factures.

Il convient d'avoir en caisse au 31 décembre un montant égal à une année de dépenses.

4. ORGANISATION SPORTIVE.

1. Organisation des compétitions

Le capitaine organisateur de la compétition envoie la feuille d'inscription à tous les clubs de leurs poules un mois avant la date de celle-ci.

Horaires de départs 9 h

En cas d'un départ à 9H30, bien l'indiquer sur la feuille d'inscriptions.

2. Règles communes aux compétitions.

Il est impératif d'être classé pour participer aux compétitions Seniors de Provence et Mistral.

Les index supérieurs à 36 seront pris mais ramené à 36.

Toutefois (en rencontre Provence) les points stableford correspondants à l'index réel seront pris en compte pour modification éventuelle d'index.

Il est demandé à chaque Capitaine de bien vouloir appliquer rigoureusement les dispositions du règlement intérieur et de dénoncer toute forme de tricherie possible par l'intermédiaire du joueur de mieux classé dans chaque partie

La dotation est réalisée par le montant des droits de jeux.

Les bons d'achats, remises, green-fee etc... peuvent être utilisés que pour le tirage au sort.

Nota : le club recevant affichera la composition de son équipe comptant pour le résultat à côté de la liste de départ

Remplaçants :

En cas de nécessité, un remplaçant pourra être admis le matin de la compétition.

En fonction de l'effectif présenté par chaque équipe, le Capitaine recevant pourra compléter en prenant des joueurs dans son club.

Joueurs supplémentaires :

Ils doivent être joueurs de l'ASP.

Pour éviter toute erreur, le club recevant fera un groupe annexe, des joueurs n'entrant pas dans le classement final.

La liste de joueurs supplémentaires du club recevant ne comptant pas pour le classement sera affichée avec la liste des départs.

Les joueurs supplémentaires ne participeront pas aux résultats de leur club pourront participer à la dotation des lots par tirage au sort et leur résultat en Net pour les compétitions Provence sera pris en compte pour la modification de l'index.

3. Règlement des compétitions.

L'amicale doit veiller au bon déroulement des compétitions dans le respect des règles et de l'étiquette. S'il en est autrement, l'Amicale prendra toutes dispositions pour prévenir et sanctionner un joueur ou une équipe.

Les litiges, pendant les compétitions, seront réglés par l'organisateur de celles-ci, en fonction des règles locales.

En cas de parcours indisponible l'équipe de ce golf pourra réaliser, à titre exceptionnel, sa compétition sur un autre parcours de l'A.S.P. après l'accord du capitaine de poule.

Tee de départ :

- Boules jaunes pour les Messieurs toutes séries.
- Boules rouges pour les Dames toutes séries

Remise des cartes de scores :

Passage obligé au recording de chaque équipe :

- pour contrôler les résultats.
- pour signer les cartes et les remettre au responsable du club organisateur.

En cas de non respect de cette règle, aucune contestation ne sera admise.

Les putts ne peuvent pas être donnés. (AG 2021).

Sur les zones tondues ras, la balle peut être placée à une longueur de un club (AG 2021)

4. Jeu lent.

Mise en place « **prêt jouer** » voir consignes pour jouer plus vite. (à ajouter dans les commandements du capitaine)

Si après plusieurs remarques, un camp, ayant deux trous de retard par rapport au précédent, sera pénalisé de deux coups à l'arrivée. (Pour chaque joueur du camp concerné)

5. Compétition Seniors de Provence.

- Compétition en stableford.
- Concours de précision et longueur mixte optionnel.
- Constitution de 2/3 poules

Le nombre de clubs dans chaque poule peut être impair. La différence entre deux poules ne peut excéder 1 club.

Le nombre de joueurs optimale est 80. Au-delà, le capitaine doit bien sur obtenir l'accord de la direction du club et du restaurant.

Le nombre de joueurs par équipe sera défini par le nombre de clubs qui participeront à la compétition soit :

(7/9 joueurs / Nb de clubs = X joueurs).

Départ par équipes de 3/4, avec un index faible - moyen – fort et de clubs différents.

Résultats par équipe :

1 brut + les 5/6 premières cartes en net (sauf évidemment celle du premier brut s'il rentrait dans les points en net).

Si le 1er et le 2ème brut sont identiques, le 1er brut comptera en brut et le 2ème net du 2ème brut comptera en 2ème net.

Récompenses :

- Les deux premiers joueurs en BRUT
- Les quatre premiers joueurs en NET
- Précision et longueur mixte (optionnel)
- Tirage au sort

Tout au long de l'année, un classement sera établi dans chaque poule

En fin d'année, le 1er de chaque poule recevra la coupe du club Vainqueur de l'Année.

Un algorithme permettra la rotation des équipes chaque fin d'année pour permettre à tous les clubs de se rencontrer sur un cycle de 3 ans.

6. Compétition Mistral

Pour l'année 2023 la compétition Mistral se jouera sur un maximum de 9 clubs : SERVANES, ECOLE DE L'AIR, ORANGE, LA BASTIDE SALETTE, MIRAMAS, LA CABRE D'OR ,CHATEAUBLANC, COTE BLEUE, LE FREGATE PROVENCE .

Chaque club pourra donc engager 4 camps de 2 joueurs.

Pour le scramble, la différence d'index entre les deux joueurs d'un même camp devra impérativement être inférieure à 10. Il est rappelé en outre que tout index supérieur à 36 sera ramené à 36

Pour le 4 Balles, la différence de 10 dans les index ne s'applique pas.

Les 3 scores nets et le 1er score brut des équipes seront pris en compte pour le classement par club.

Récompenses :

- la 1ère équipe en brut,
- Les 2 1ères équipes en net,
- tirage au sort.

Tout au long de l'année, un classement sera établi.

En fin d'année, le 1er recevra la coupe de Vainqueur de l'Année.

RECOMMANDATION DU COMITÉ DES RÈGLES FFG, DE JEU DU SCRAMBLE : EQUIPE DE 2 JOUEURS-

Au départ de chaque trou, tous les joueurs jouent leur premier coup.

Le camp choisit la balle qu'il considère comme étant la meilleure (pas obligatoirement la plus longue). Cet emplacement est marqué sur le côté.

L'ordre de jeu est libre, mais le deuxième joueur doit placer sa balle à l'endroit exact où la balle choisie reposait. Carte de score et dans un lie aussi similaire que possible)

Rester dans le rough ou sur le fairway si c'était le cas.

Lorsque les joueurs ont joué leur deuxième coup, le camp choisit à nouveau la meilleure balle et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé.

L'équipe gagnante est celle qui aura réalisé les 18 trous en le plus petit nombre de coups. Les coups joués de la même zone choisie ne comptent que pour un coup dans le décompte.

7. Finale des clubs de l'A.S.P.

Après avoir fait le choix du club accueillant, une sélection des meilleurs joueurs par club soit 80 ou 84 Joueurs au total, le capitaine pouvant s'inclure parmi les 4.

Formule de jeu stableford.

Le classement par équipe : le total du premier brut et 3 premiers net

L'équipe vainqueur sera celle qui aura réalisé le plus de points

Dotation de la compétition :

- Les trois premiers en brut.
- Les six premiers en net (sauf si primés en brut)
- Le retour prime pour départager deux scores identiques
- L'équipe vainqueur recevra un prix spécial.
- Remise de la coupe au vainqueur de la finale.

8. Compétition inter-amicale

Participation des 40 meilleurs joueurs de chaque amicale. Match play

Compétition sur 1 rencontre annuelle, une en Provence, l'autre en Côte d'Azur l'année suivante

(Voir règlement particulier à cette compétition).

5. RADIATION

Toute équipe sera suspendue pour le restant de l'année en cours après la première compétition sans participation de joueurs du dit club.

Il en sera de même pour tout manquement grave au règlement intérieur qui pourrait entraver le bon fonctionnement de l'Amicale voir plusieurs participations incomplètes.

Dans ces conditions et en fonction de la faute retenue, le conseil d'administration de L'ASP, après avoir écouté les parties, proposera pour le 31 Octobre une radiation de UN AN, voire définitive qui sera votée lors de l'A.G, par les capitaines présents ou représentés à la majorité simple.

6. TRICHERIE.

Si un joueur est pris en train de tricher : après enquête du bureau, dans le cas où la tricherie est confirmée les sanctions seront :

- 1ère faute : Exclusion des compétitions pendant 1 an.
- 2ème faute : Exclusion définitive des compétitions seniors.

Les capitaines devront veiller à la constitution de leur équipe.

7. DIVERS.

1. Droit de jeu

Le montant de l'inscription des joueurs aux compétitions (5€ actuellement) est sous la responsabilité du capitaine du club organisateur. Il en dispose, dans la totalité, pour financer les dotations.

2. Liste des participants.

La transmission des listes à l'organisateur de la rencontre doit se faire 4 jours avant la rencontre.

Sur chaque liste, doivent figurer :

- les joueurs titulaires de l'équipe,
- les joueurs supplémentaires éventuels
- les noms, prénoms, licence, index, repas, voiturette.

Le but est d'éviter tous litiges.

3. Paiement par capitaines

Chaque club devra bien indiquer le mode de règlement :

- Règlement global (G.F+Repas+droit de jeu)
- 2 ou 3 règlements séparés.

Le capitaine qui réglera pour l'ensemble de son équipe sera prioritaire par rapport aux paiements individuels.

4. Résultats par équipe.

Le club organisateur devra fournir au capitaine de poule.

- les résultats brut et net de la totalité des joueurs (un ex. destiné au capitaine assurant la remise des prix).
- les résultats en brut et net par équipe (un ex. de l'équipe destiné au capitaine)

Avant de communiquer les résultats en brut et en net, surligner, sur la feuille en brut et en net, le nom des joueurs supplémentaires, afin d'éviter de les prendre en compte pour le résultat du jour.

Avec les résultats communiqués, par le club organisateur, seront remis au Président par mail le soir de la compétition les originaux des listes d'inscription envoyées par les différents clubs.

Les cartes de scores des joueurs seront vérifiées sur place par le responsable de la poule et conservées par le club organisateur.

Dans les 8 jours les résultats seront communiqués par mail aux capitaines des clubs.

S'il y a des réclamations, elles devront se faire dans un délai de 10 jours après réception des résultats.

8. SITE WEB AMICALE DES SENIORS DE PROVENCE

Le site est disponible à l'adresse www.asp-golf.fr.

Les pages sont visibles par les visiteurs, à l'exception des pages en italique qui nécessitent d'être connecté.

Accueil

Calendriers

- Calendrier Général 2022
- Calendriers par poule

Résultats – Classement

- Scores Bruts et Net
- Classements
- Résultats par équipe

Capitaines

- Infos Capitaines
- Liste Capitaines
- Commandements Capitaine
- Fiche d'inscription des joueurs
- *Aide Saisie des articles sur le site*

Golfs Hôte – Règles

- Lien Golfs – Logos
- Tarifs Préférentiels *(les tarifs préférentiels des compétitions ne sont accessibles aux visiteurs connectés)*
- Dossier Candidature ASP
- Coordonnées
- Essentiel des règles Golf 2019
- Liste des participants à l'ASP

Saisie Résultats

- *Page Saisie des Résultats*
- *Page Modification Titulaires*
- *Tutoriel – Saisie des résultats*
- *Information Golfs*

Responsable Poule

- *Gestion des Compétitions*
- *Gestion Capitaines*
- *Saisie Fichiers*
- *Validations*

Contact

Administration

- Statuts de l'Amicale
- Règlement intérieur
- *CR Réunion Association*

Deux tutoriels sont disponibles en ligne

- *Aide Saisie des articles sur le site*
- *Tutoriel – Saisie des résultats*